

2010/2129 - Délégation de service public pour la production, la distribution et la commercialisation de chaleur sur le quartier de la Duchère Lyon 9ème - Avenant n°1 à la convention de délégation de service public attribuée à la société DALKIA France (Direction de la Gestion Technique des Bâtiments) (BMO du 11/01/2010, p. 0095)

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il s'agit d'un rapport concernant la délégation de service public pour la production, la distribution et la commercialisation de chaleur sur le quartier de la Duchère.

Il s'agit d'un avenant n° 1 à la convention de délégation de service public attribuée à la Société Dalkia. La Commission a rendu un avis favorable.

M. GIORDANO Alain, Maire du 9^e arrondissement : Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint aux Finances, chers Collègues, ce dossier nous rappelle que le périmètre Duchère-Vaise, c'est aussi le premier territoire du Grand Lyon, en termes de développement durable sur les énergies, grâce justement à la chaufferie urbaine biomasse de la Duchère, aux toitures photovoltaïques des parcs relais TCL et de la piscine de Vaise. Un tel classement est valorisant pour le territoire et pour Lyon, évidemment.

Préparer l'avenir, c'est innover sur la question environnementale et les résultats sont là. 14.000 kilowatts sont produits chaque année par la chaufferie de la Duchère : c'est la moitié de la production en bois du Grand Lyon et elle évite le rejet de 25.000 tonnes de CO² dans l'atmosphère.

De plus et c'est important, grâce à la TVA au taux réduit pour ce type d'énergie, et à la renégociation du contrat, la note de chauffage est moins lourde. La réunion publique de présentation du nouveau contrat, organisée par le Conseil de quartier de la Duchère, a été un succès.

Donc, en conclusion, des prestations effectuées pour le plus grand bénéfice des porte-monnaie des usagers et de la santé des Lyonnais.

Un bon dossier que nous voterons, bien entendu.

M. LE MAIRE : Merci bien Monsieur Giordano.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)